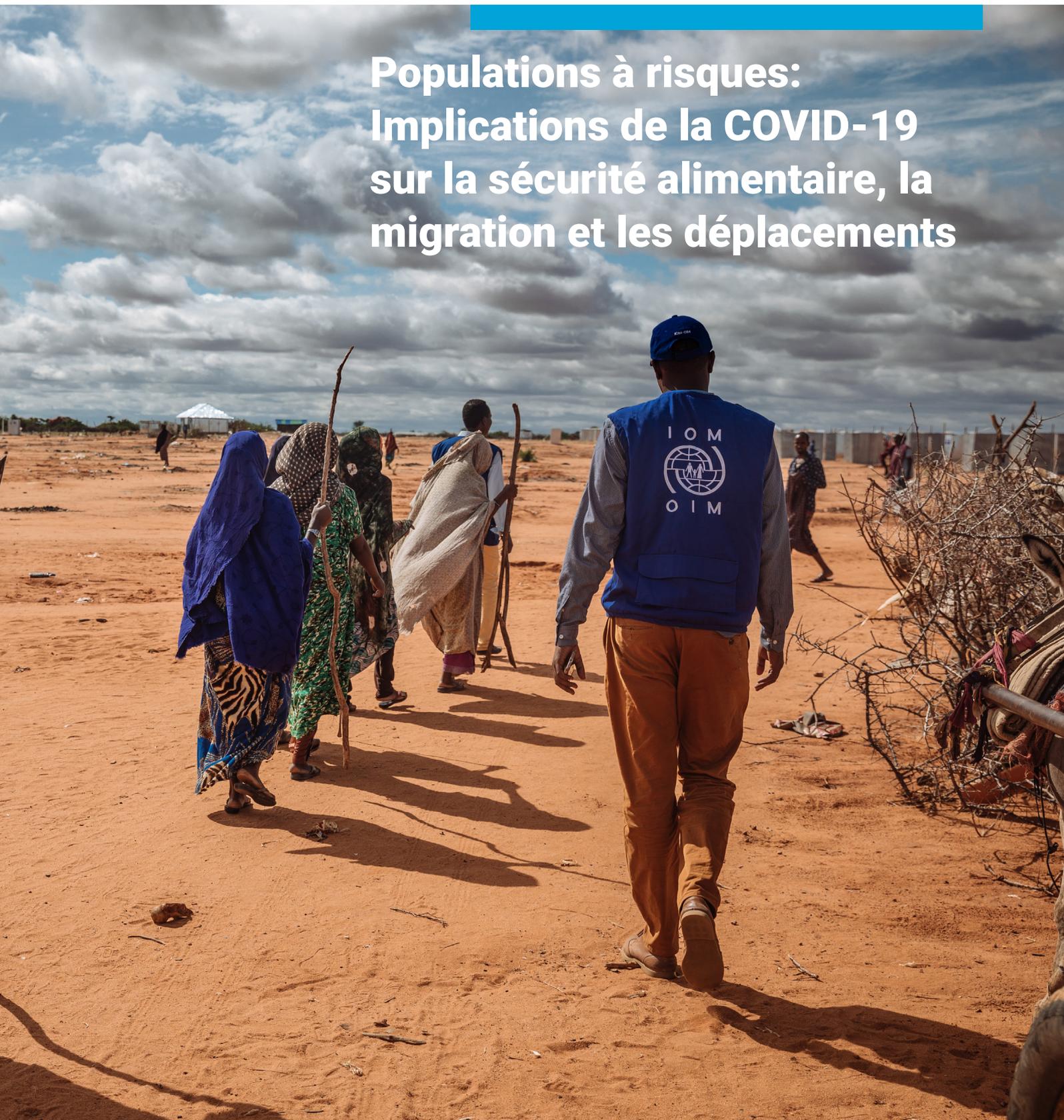


Populations à risques: Implications de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire, la migration et les déplacements





272 millions

Migrants internationaux (y compris réfugiés) en 2019

95 millions

Vivent dans des pays à faible et moyens revenus

2.75 millions

Migrants bloqués



COVID-19



Impacts sur le bien-être (y compris la sécurité alimentaire)



Changement dans la mobilité & réductions des transferts de fonds

Origine



800 millions

Personnes dépendent des envois de fonds

US\$ 548 milliards

Transferts de fonds officiellement enregistrés dans les pays à faible et moyens revenus

33 millions

Personnes risquent de souffrir de la faim en raison des pertes d'envois de fonds



Principales utilisations des envois de fonds

Destination



164 millions

Travailleurs migrants (2017)

5x

Travailleurs migrants internes



En 2019



50.8 millions

Personnes déplacées internes



26 millions

Réfugiés

4.2 millions

Demandeurs d'asile



4/5

Personnes déplacées vivent dans des pays où l'insécurité alimentaire aigüe est élevée



9 sur 10

Pays avec le plus grand nombre de personnes déplacées internes ont connus une crise alimentaire majeure en 2019



Conflit and violence

45.7 millions

Personnes déplacées internes

8 millions

Nouveau déplacement interne par an (2010-2019) en moyenne



Catastrophes

(aléas hydrométéorologiques et naturels)

5.1 millions

Personnes déplacées internes

23 millions

Nouveau déplacement interne par an (2010-2019) en moyenne

Sommaire

Cette recherche conjointement produite par le Programme Alimentaire Mondial (World Food Programme) et de l'Organisation Internationale pour les Migrations étudie les impacts de la COVID-19 et des mesures de confinement connexes sur les travailleurs migrants, sur les ménages dépendants des transferts de fonds et sur les personnes déplacées. Celle-ci évalue les conséquences de la pandémie sur la mobilité des personnes, sur la sécurité alimentaire et d'autres moyens de subsistance dans les zones et points principaux de migration et de la faim dans le monde. Il existe des liens importants entre la sécurité alimentaire et la mobilité. L'insécurité alimentaire, plus particulièrement lorsque combinée avec un conflit, peut être l'un des principaux facteurs de déplacement des personnes. La migration, notamment par la production d'envois de fonds, contribue à la résilience et au développement des communautés et constitue également une stratégie importante utilisée par les ménages pour faire face à l'incertitude des revenus et aux risques d'insécurité alimentaire. En 2019, le nombre de migrants et de réfugiés dans le monde ont atteint 272 millions, contre 174 millions en 2000. Cela équivalait à 3,5 pour cent de la population mondiale. Toutes les régions ont connu une croissance, bien qu'à des niveaux différents. Les augmentations les plus élevées depuis 2000 ont été observées au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (58 pour cent), en Afrique Subsaharienne (44 pour cent) et en Amérique Latine (44 pour cent).

Changement dans la mobilité

À la date d'Octobre 2020, 219 pays, territoires et autres régions avaient mis en place des restrictions ou des conditions d'entrée autorisées au public international. Les mesures d'endiguement mises en place par les gouvernements depuis le début de la pandémie ont entraîné un changement des tendances migratoires mondiales. Si certains flux internationaux ont considérablement diminué depuis mars 2020 - par exemple, ceux vers les États du Conseil de coopération du Golfe, d'autres, comme les traversées de la Méditerranée centrale, ont connu une augmentation relative. En soit, la pandémie de COVID-19 n'est pas susceptible dans l'ensemble d'entraver la migration. À plus long terme, l'impact de la crise sur la sécurité alimentaire et la pauvreté pourrait accroître le besoin de la population à chercher des moyens de subsistance ailleurs, ce qui due à cette nécessité, entraînerait une augmentation potentielle de la migration.

La perte de revenus et le chômage ont poussé de nombreux migrants à rentrer chez eux car il leur a été impossible de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Les voyages de retour entravés par les fermetures de frontières liées au COVID-19 et les interdictions liées aux voyages ont laissé près de 3 millions de migrants bloqués, n'ayant pas été en mesure de retourner sur leurs lieux de travail, vers leurs communautés ou leurs pays d'origine.

Travailleurs migrants

Sur plus de 164 millions de travailleurs migrants internationaux, la plupart génèrent leurs revenus dans le secteur informel, lequel a été le plus touché par la pandémie du COVID-19. On estime que dans les pays à revenus faibles et moyens, parmi 75 pour cent des femmes migrantes et 70 pour cent parmi les hommes migrants travaillent dans l'économie informelle. Ils sont souvent les premiers à être licenciés, et généralement exclus des systèmes de protection sociale. De plus, souvent ces personnes vivent dans des conditions précaires et surpeuplées, ce qui les expose à un risque accru de contracter et de propager le virus. La perte de revenus et le chômage ont laissé de nombreux travailleurs migrants dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, les poussant à rentrer chez eux.

Ménages bénéficiaires de transferts de fonds

Les transferts de fonds sont une bouée de sauvetage pour environ 800 millions de personnes dans le monde. En 2019, les transferts de fonds transfrontaliers, dont la plupart sont envoyés par les membres de leur famille migrants, s'élevaient officiellement à 717 milliards USD. Sur ce, 76 pour cent, soit 548 milliards USD, ont été envoyés vers des pays à revenus faibles ou moyens. Ces transferts permettent aux familles destinataires de diversifier leurs moyens de revenus, les aidant ainsi à répondre à leurs besoins alimentaires immédiats et de faciliter leur accès à une meilleure alimentation, à une meilleure éducation et soins de santé. Ces transferts de fonds permettent également aux ménages d'investir dans leurs moyens de subsistance et constituent une assurance importante contre la perte de revenus.

En Octobre, la Banque Mondiale a estimé que les transferts de fonds vers les PRFI diminueraient d'au moins 14 pour cent d'ici 2021 en raison de la pandémie. Sur la base de cette estimation, le Programme Alimentaire Mondial a projeté que les pertes liées aux envois financiers pourraient contribuer à un risque d'avoir 33 millions de personnes supplémentaires souffrant de la faim dans les pays où il opère.

Bien que les transferts aient nettement baissé en mars / avril, ils se sont rétablis au moins partiellement dans plusieurs pays en mai / juin, lorsque de nombreux gouvernements ont commencé à lever certaines de leurs mesures d'endiguement. D'une part, cela pourrait illustrer la résilience et la détermination des migrants et des communautés de la diaspora à soutenir leurs familles dans leur pays d'origine. D'autre part, l'augmentation des flux de transferts enregistrés à certains endroits pourrait tout aussi indiquer une utilisation plus fréquente des services bancaires officiels et d'autres voies numériques à la place de moyens informels tels que les agents personnels (en main propre) ou privés. Toutes données sur les tendances de transferts de fonds doivent donc être interprétées avec précaution.

Alors que les opportunités d'emploi continuent d'être limitées - les dernières estimations dénotant que 495 millions d'emplois à temps plein ont été perdus au cours du deuxième trimestre de 2020 - il est probable que les migrants utilisent leurs économies ou compromettent leur propre consommation pour envoyer des fonds, ce qui intenable à moyen et à long terme.

Les personnes déplacées

Le nombre de personnes déplacées en raison de conflits et de violence n'a cessé d'augmenter depuis 2011 et a atteint un nombre inégalé de 79,5 millions de personnes à la fin de 2019 - soit près du double des 41 millions de 2010. D'ici la fin de 2019, le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI) ont atteint 50,8 millions: soit 45,7 millions de personnes déplacées en raison de conflit et 5,1 millions qui demeurent déplacées en raison de catastrophes, de phénomènes météorologiques et d'aléas naturels.

Il faut cependant noter qu'au cours des dix dernières années, les catastrophes ont provoqué en moyenne plus de 23 millions de nouveaux déplacements internes par an. En 2019, les nouveaux déplacements internes ont été principalement dus aux catastrophes, qui ont déclenché 24,9 millions de nouveaux déplacements contre 8,5 millions de déplacements dus au conflit. La même tendance a été observée au premier semestre 2020, avec les catastrophes entraînant 9,8 millions de déplacements et les conflits et la violence représentant 4,8 millions.

La majorité des personnes déplacées vivent dans les zones urbaines, où l'impact économique de la COVID-19 a été le plus prononcé. Tout comme les travailleurs migrants, ils travaillent principalement dans le secteur informel et sont souvent les premiers à perdre leur emploi en temps de crise. Les réfugiés et les personnes déplacées internes vivant dans des environnements surpeuplés sont également exposés à un risque élevé. La distanciation physique, le port du masque, et le lavage des mains fréquents sont des mesures difficiles voire impossibles à mettre en œuvre, ce qui rend ces groupes très sensibles à une propagation rapide du virus.

Sécurité alimentaire et protection

Même avant la COVID-19, les personnes déplacées internes et les réfugiés étaient très exposés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Il est estimé que 80 pour cent des personnes déplacées par un conflit vivent dans des pays où le niveau d'insécurité alimentaire et de malnutrition aiguë est élevé. Neuf des dix pays comptant le plus grand nombre de personnes déplacées ont connu une crise alimentaire majeure en 2019. Les personnes déplacées internes dans ces pays sont fortement dépendantes de l'aide alimentaire extérieure pour leur survie. Au cours de l'année dernière, l'insécurité alimentaire a augmenté parmi les populations déplacées dans des pays tels que la République arabe syrienne, le Liban et le Yémen. En outre, les migrants qui dépendent du travail quotidien deviennent un nouveau groupe exposé à un risque accru d'insécurité alimentaire en raison de la perte de revenus et du manque d'accès aux filets de sécurité et dispositifs de protection, ce qui exacerbe leur vulnérabilité à la violence et à l'exploitation.

C'est notamment le cas des migrants qui sont bloqués dans des situations précaires. Les risques de protection pour les migrants et les populations déplacées, tels que les expulsions, l'exploitation, la violence basée sur le genre ou le mariage d'enfants, ont augmenté pendant la pandémie. COVID-19 a également poussé les migrants en situation de vulnérabilité à s'engager dans des parcours migratoires plus dangereux. En même temps, la discrimination et les attitudes xénophobes se sont répandues et consolidées. La désinformation est une préoccupation grave et peut exposer davantage les populations vulnérables, minoritaires ou marginalisées, à la transmission du virus.

Recommandations

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises pour en contenir la propagation ne constituent pas une crise temporaire mais une perturbation profonde susceptible de modifier la mobilité humaine à court et à long terme. Les personnes en situation de déplacement sont particulièrement sensibles aux conséquences sanitaires et socio-économiques de la crise - avec des répercussions sur leurs familles dans leur pays d'origine. Le Programme alimentaire mondial et l'Organisation Internationale pour les Migrations recommandent huit actions prioritaires pour mitiger les impacts immédiats et à long terme de la COVID-19 sur les populations mobiles et déplacées et les ménages dépendant des transferts de fonds.

1. Assurer que les migrants confrontés à de graves difficultés puissent accéder à l'aide humanitaire afin de répondre à leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels.
2. Sauvegarder l'assistance fournie aux personnes déplacées et à leurs communautés d'accueil, y compris les réfugiés et les demandeurs d'asile, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, ainsi que les migrants en situation de crise et ceux qui se trouvent dans des flux mixtes.
3. Garantir l'accès aux services essentiels et à l'information pour toutes les populations mobiles et déplacées.
4. Reconnaître les contributions positives des migrants et de la diaspora et promouvoir leur inclusion dans les systèmes de protection sociale.
5. Faciliter le flux des transferts de fonds en tant que service financier essentiel qui soutient la réponse et le rétablissement de l'impact de COVID-19.
6. Promouvoir les modifications nécessaires des cadres juridiques nationaux et assurer l'accès aux services juridiques.
7. Lutter contre la xénophobie, la stigmatisation et la discrimination contre les personnes en situation de déplacement à la suite de la COVID-19.
8. Améliorer les données et les analyses afin de mieux comprendre les impacts de COVID-19 sur la mobilité, les transferts de fonds et la sécurité alimentaire.



Organization Internationale pour les Migrations (OIM)

17 route des Morillons P.O. Box 17

1211 Genève 19 Suisse

T +41 22 717 9111 iom.int

hq@iom.int

Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Via Cesare Giulio Viola 68/70,

00148 Rome, Italie

T +39 06 65131 wfp.org